



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 FÉVRIER 2024

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 25 REPRESENTÉS : 03 ABSENT : 01</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 30 janvier 2024</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 12 février 2024</p>	<p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, M. Emmanuel LOMBARD, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</p> <p>Etaient représentées : Mme Vanessa PUT DE GIULI ayant donné pouvoir à Mme Annabelle MOREL, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU.</p> <p>Absente : Mme Audine FRECKMANN</p>
---	--

Délibération n°14
Rapporteur : M. Mustapha HADDOU

Objet : Renouvellement de la Labellisation de la Structure Information Jeunesse de la Ville d'Ugine : ESPACE JEUNESSE-PIJ

La Structure Information Jeunesse (SIJ) d'Ugine a été labellisée pour la première fois en 2016.

La deuxième période de labellisation, démarrée en février 2020 (délibération du 16 décembre 2019) a pris fin au 31 décembre 2023.

La SIJ est aujourd'hui inscrite au cœur d'un réseau de partenaires institutionnels et éducatifs pour la prise en charge d'un public jeune avec des demandes très diverses sur le territoire.

La SIJ est identifiée par les établissements scolaires (Collège et Lycée) de la commune et bénéficie d'une reconnaissance nationale à travers le réseau Information Jeunesse départemental et régional coordonné par le CRIJ de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Structure d'information dédiée aux jeunes de 12 à 25 ans, la SIJ d'Ugine s'engage à accueillir et informer le public conformément aux dispositions de la Charte Nationale de l'Information Jeunesse et dans le respect des obligations afférentes au Service Public.

La SIJ d'Ugine poursuivra se travail en réseau grâce à l'info jeunesse Auvergne Rhône Alpes (CRIJ).

La Ville d'Ugine souhaite poursuivre cette action en direction des jeunes et jeunes adultes, qui s'inscrit pleinement dans la politique jeunesse du territoire.

Il convient donc de renouveler le label SIJ pour une nouvelle période.

Cette décision se traduit par la complétude d'un dossier issu des services de l'Etat où apparaissent les différents axes de travail et objectifs prioritaires pour la prochaine période contractuelle, passée de 3 ans à 6 ans depuis 2023, soit pour la SIJ d'Ugine : 2024 à 2029.

Le dossier de labellisation sera présenté à la Commission régionale Information Jeunesse du 14 mars 2024.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise M. le Maire ou son représentant à signer et à déposer le dossier de demande de renouvellement du label IJ pour les trois prochaines années auprès des services de l'Etat compétents (DRAJES),**
- **Accepte l'arrêté préfectoral issue de cette demande,**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à ce projet.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240205-20240205_DE14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2024

Publication : 12/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

